

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU COMITÉ SYNDICAL
SIOM DE LA VALLÉE DE CHEVREUSE
SEANCE DU LUNDI 26 JANVIER 2026**

Délibération n° :

DL04/2026

Objet :

Installation de nouveaux
délégués de la
Communauté
d'Agglomération Paris
Saclay pour la commune
de Champlan

L'an deux mille vingt-six,

Le lundi 26 janvier 2026,

Les membres du comité syndical, légalement convoqués individuellement par écrit, se sont réunis au siège du Syndicat, sous la présidence de Monsieur Jean-François VIGIER, Président du SIOM,

- M. BAY (titulaire - CCHVC)
- Mme BEAN (titulaire - CPS)
- M. BERTIAUX (titulaire - CPS)
- M. BERVEILLER (titulaire - CPS)
- M. CAMBON (titulaire - CPS)
- M. CARRE (titulaire - CPS)
- M. CAUCHETIER (titulaire - CPS)
- M. CORDIER (titulaire - CPS)
- M. DEBRAS (titulaire - CPS)
- M. DIDIN (titulaire - CPS)
- Mme DUMAS (titulaire - CPS)
- M. FONTENAILLE (titulaire - CPS)
- M. GARSUAULT (titulaire - CPS)
- Mme GELOT (titulaire - CPS)
- M. GILBERT (suppléant - CPS)
- M. GLEIZE (titulaire - CPS)
- Mme HERY LE PALLEC (titulaire - CCHVC)
- M. JEANNOT Rémi (suppléant - CPS)
- M. MAJEUX (titulaire - CPS)
- M. PRIVE (titulaire - CPS)
- M. RODARI (titulaire - CPS)
- M. TRICKOVSKI (titulaire - CPS)
- M. VIGIER (titulaire - CPS)
- M. VIVIEN (titulaire - CPS)

Avaient donné pouvoir :

- M. GILBON (titulaire - CPS) a donné pouvoir à M. VIGIER (titulaire - CPS)

Absents excusés :

M. AMBROISE (titulaire - CPS) ; Mme BERCHON (titulaire - CPS) ; Mme BERT (titulaire - CPS) ; M. BLIN (titulaire - CPS) ; Mme DA COSTA-FERNANDES (titulaire - CPS) ; M. FAYED Réda (titulaire - CPS) ; M. HENRIOT (titulaire - CPS) ; M. LANGLOIS (titulaire - CPS) ; Mme LEBLANC (titulaire - CPS) ; M. LECLERC (titulaire - CPS) ; Mme LECLERCQ (titulaire - CPS) ; M. LEQUIN (titulaire - CPS) ; M. MASURE (titulaire - CPS) - M. MONTAGNON (titulaire - CCHVC) ; M. POMPEIGNE (titulaire - CCHVC) ; M. PROUST (titulaire - CPS) ; M. TRAMONI (titulaire - CPS) ; Mme VALOT (titulaire - CPS) ; M. ZIANE (titulaire - CPS)

Le quorum étant atteint l'assemblée peut valablement délibérer.

Monsieur Pierre BERTIAUX est désigné, à l'unanimité, pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

**DATE DE
CONVOCATION**

Le 19/01/2026

EN EXERCICE : **42**
PRESENTS : **24**
VOTANTS : **25**

Délibération n°DL04/2026

**Installation de nouveaux délégués de la Communauté d'Agglomération Paris Saclay
pour la commune de Champlan**

Le comité syndical,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2121-33, L5211-1, L5211-5, L5214-57, L5721-2 et L5212-2,

Vu l'arrêté inter préfectoral inter préfectoral n° 2016-PREF.DRCL/248 du 20 avril 2016 portant création d'un Syndicat Mixte des Ordures Ménagères « SIOM de la Vallée de Chevreuse », et les statuts,

Vu la délibération n°2020-135 du Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Paris Saclay du 16 juillet 2020 modifiée par les délibérations n°2021-313 du 24 novembre 2021, n°2022-251 du 28 septembre 2022, n°2023-41 du 15 février 2023, n°2024-115 du 26 juin 2024, n°2024-190 du 25 septembre 2024, n°2024-249 du 27 novembre 2024, n°2024-278 du 18 décembre 2024, n°2025-01 du 08 janvier 2025 et n°2025-23 du 05 mars 2025, n°2025-147 du 25 juin 2025, désignant les représentants titulaires et suppléants pour siéger au comité du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu la délibération n°2025-314 du 10 décembre 2025 de la Communauté d'Agglomération Paris Saclay, portant élection des nouveaux représentants dans divers organismes, notamment le SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Vu la note de présentation,

Considérant la proposition de la ville de Champlan, pour le remplacement Madame Sylvie Chevalier,

Considérant la nécessité pour la Communauté d'agglomération Paris Saclay de désigner de nouveaux représentants dans différents organismes à la suite de démission de conseillers municipaux et de changements parmi les conseillers communautaires,

Considérant l'obligation de procéder à l'installation d'un nouveau délégué suppléant pour la commune de CHAMPLAN en remplacement de Madame Sylvie Chevalier, représentante suppléante désigné par délibération du 16 juillet 2020 pour siéger au comité syndical du SIOM de la Vallée de Chevreuse,

Prend acte de l'installation du délégué syndical suppléant pour la commune de Champlan, Monsieur DA SILVA.

Fait à Villejust,
Pour extrait conforme

Le Président

Jean-François VIGIER

Pièce transmise en Préfecture le : **- 3 FEV. 2026**
Affichée le :

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION PAR LA PREFECTURE

Organisme : SIOM de la vallée de Chevreuse

Utilisateur : Bruneau

Paramètre de la transaction:

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Délibérations
Numéro de l'acte:	DL04_2026
Date de la décision:	2026-01-26 00:00:00+01
Objet:	Installation d'un nouveau délégué suppléant de la communauté d'agglomération Paris Saclay pour la commune de Champlan
Classification matières/sous-matières:	5.2
Identifiant unique:	091-200062321-20260126-DL04_2026-DE

Fichier de vie de la transaction

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
091-200062321-20260126-DL04_2026-DE-1-1_0.xml	text/xml	1067
nom original:		
dl 04 2026.pdf	application/pdf	321409
nom de métier:		
99_DE-091-200062321-20260126-DL04_2026-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	321409
nom original:		
note présentation dl 04 2026.pdf	application/pdf	73588
nom de métier:		
21_RP-091-200062321-20260126-DL04_2026-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	73588

Cycle Contenu dans l'archivage

Etat	Date	Message
Posté	5 février 2026 à 15h10min34s	Dépôt initial
En attente de transmission	5 février 2026 à 15h15min03s	l'enveloppe 1305714 est valide et passe en attente de transmission
Transmis	5 février 2026 à 15h20min06s	l'enveloppe 1305714 passe en transmis
Acquittement reçu	5 février 2026 à 15h25min03s	Reçu par le miat le 2026-02-05

